

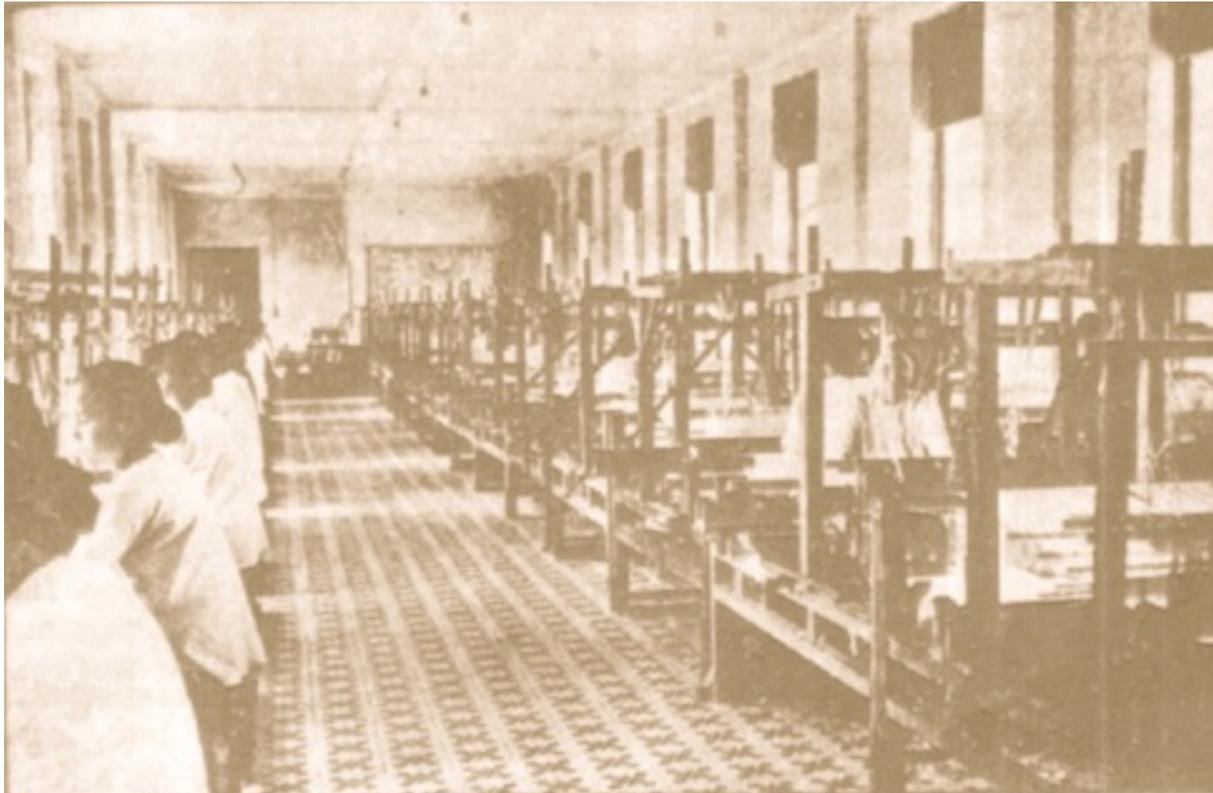
## INDUSTRIE ET ARTISANAT

---

### LE PROBLÈME DES TEXTILES EN COCHINCHINE

par I. P.

(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 16 novembre 1944)<sup>1</sup>



Atelier de Phúlâm : la longue enfilade des métiers (Photo Lagneau)

#### ASPECT GÉNÉRAL DU PROBLÈME

La masse des populations indochinoises est étroitement tributaire de l'industrie cotonnière. En effet, l'habillement courant, les vêtements de travail du paysan et de l'ouvrier indochinois sont toujours faits de cotonnade.

Avant la guerre, l'Indochine importait normalement, outre la totalité de la laine qu'elle consommait, de 20 à 22.000 tonnes de coton égrené, filés et cotonnades. Pour l'ensemble de la population indochinoise, la matière première nécessaire à la confection des vêtements qui lui sont indispensables représente, en poids, 15.000 tonnes de coton. L'appoint du Cambodge et de l'Annam atteignait à peine quelques centaines de tonnes.

Or, nos importations de coton, sous toutes ses formes, sont tombées, en 1942, à un peu plus de 6.000 tonnes, si bien qu'en 1943, pour faire face aux mêmes besoins, l'Indochine ne disposait guère que du dixième des quantités qu'elle importait avant la guerre, dont un millier de tonnes produit sur place.

---

<sup>1</sup> Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet. Remerciements à Anne-Sarah David et Pierre du Bourg.

Comment combler le déficit des importations, considérablement raréfiées, voire pratiquement arrêtées par suite des incidences de la guerre ? D'emblée, le problème apparaissait fort grave, il fallait y apporter, à brève échéance, une solution appropriée ou, tout au moins, un palliatif efficace.

## CE QUI A ÉTÉ FAIT EN COCHINCHINE

— I —

### LES EFFORTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dès les premiers symptômes de la crise, l'amiral Decoux s'efforça de la conjurer avec les « moyens du bord ». Services administratifs et services techniques s'attaquèrent avec décision à une tâche ardue et complexe, qui risquait d'échouer sur une pétition de principe, la pire de toutes en matières économiques, car elle pouvait rendre sans issue une situation déjà dramatique. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de pourvoir à l'habillement d'une population de vingt-trois millions d'habitants avec des matières premières qui manquaient presque tout autant que les tissus d'importation qu'il fallait remplacer.

Mais, « un » dans ses données générales, le problème s'avérait divers dans le détail, et appelait des solutions différentes selon les contingences, les moyens et les ressources propres à chacun des pays ou plutôt à chaque groupe de pays de la Fédération : Nord et Sud.

C'est ici que la collaboration des administrations locales et des services techniques s'est montrée efficace, féconde en heureux résultats.

Le Tonkin n'eut pas, par exemple, à faire les frais d'un démarrage. Il y existait déjà, avant la guerre, un artisanat que certains chefs de province et hauts mandarins — parmi lesquels S. E. le Vo-Hiên Hoàng-trong-Phu a joué et joue encore un rôle de premier plan — avaient su créer et développer par une action continue et tenace. La machine était lancée. Il n'y avait plus qu'à en accélérer la marche pour en augmenter le rendement.

Il n'en reste pis moins que l'industrielle population du Tonkin a trouvé, dans les circonstances nées de la guerre, l'occasion de faire preuve d'initiative et d'intelligence dans l'extension de son activité artisanale et l'adaptation de celle-ci aux exigences d'une situation imprévue, ainsi que dans la recherche et l'utilisation de succédanés susceptibles de remplacer les matières premières de provenance étrangère. Ses efforts, soutenus et encouragés de toutes manières par le gouvernement, ont déjà abouti à des réalisations remarquables.

Les débuts de la Cochinchine, dans le domaine du tissage artisanal, ont été, au contraire, laborieux. C'est que la main-d'œuvre éduquée dans le genre de travail à entreprendre lui faisait défaut ou, tout au moins, se trouvait être notoirement insuffisante. Le Cochinchinois est, par atavisme, plus porté à s'orienter vers l'agriculture que vers l'artisanat ou la petite industrie. Il n'ignorait pas, néanmoins, dans le passé, la tradition artisanale, si forte aujourd'hui au Tonkin et au Cambodge ; mais, créée à une époque relativement récente, elle n'y avait pas poussé des racines assez profondes et ne s'y était pas assez développée pour résister à certaines causes de décadence et à l'action du temps. En matière de tissage, elle est attestée par la survivance, dans de nombreux centres, de quartiers portant encore aujourd'hui des noms rappelant leur ancienne spécialisation : « Xom Cui », quartier des métiers ; « Xom Lua », quartier de la soie ; « Xom Lanh », quartier du satin, alors que leurs habitants actuels ignorent les premières notions de la sériciculture et du tissage.

Avant l'installation des Français en Cochinchine, le pays produisait suffisamment de soie grège pour les besoins de sa population. Si l'on s'en rapporte à d'anciens

documents, le mûrier aurait été complanté, autrefois, sur de grandes surfaces — plus de 2.000 hectares — particulièrement sur les terres de « giông » des provinces de l'Ouest, tant par les Annamites que par les Cambodgiens.

Le cotonnier faisait également l'objet de cultures familiales, et sa production, bien que peu importante, contribuait à l'habillement de la population.

L'ouverture du pays au marché étranger, consécutive à l'arrivée des Français, permit aux autochtones de s'habiller à bon compte grâce aux cotonnades importées. Les tissus de soie de Chine, favorisés par le change et des droits de douane avantageux, vinrent alors concurrencer la production locale, dont la fabrication était d'ailleurs moins soignée. L'industrie cochinchinoise du tissage périclita et, par voie de conséquence, les cultures textiles furent peu à peu abandonnées.

En 1930, il n'y avait guère qu'une quinzaine d'hectares de cotonniers dans la province de Baria (région de Dât-Do), et environ 100 hectares de mûriers au total dans les provinces de Bêntre (région de Batri), de Châu-doc (Tân-châu) et de Longxuyên (Cho-moi).

L'Administration locale parvint cependant à stabiliser et même à améliorer la situation de la sériciculture en créant des stations spécialisées qui distribuèrent gratuitement des pontes de vers à soie sélectionnées et des boutures de mûrier. Toutefois, ce ne fut qu'en 1931 que l'on se préoccupa de restaurer et de développer le tissage artisanal.

Il avait été admis, jusqu'à cette époque, que le tissage manuel ne pouvait concurrencer le tissage mécanique, car on n'avait pas songé à utiliser les « heures perdues » d'une main-d'œuvre paysanne qui, du fait des conditions de la monoculture du riz, ne consacre, le plus souvent, que quelques mois de l'année aux travaux des champs.

L'étude du matériel et des procédés indigènes de filature et de tissage fut alors confiée à un ingénieur annamite, diplômé de l'École de tissage de Mulhouse, qui y apporta des perfectionnements et améliorations pouvant être réalisés à peu de frais par les artisans locaux.

En novembre 1931, un atelier-école fut annexé à la station séricicole de Saïgon. Le succès de l'enseignement fut tel que l'on décida de le « décentraliser » afin que les élèves des provinces pussent en bénéficier.

C'est dans ce but que des cours de tissage furent créés à Batri (Bêntre), en 1936 ; à Cho-moi (Longxuyên) et à Tân-châu (Châu-dôc), en 1937.

D'autre part, le Service local de l'enseignement s'était aperçu de l'indifférence que les Annamites manifestaient à l'égard de l'artisanat, qui pâtit de la survivance du discrédit dont le travail manuel était jadis frappé en pays d'Annam. Seules, les carrières intellectuelles et libérales, et surtout le fonctionnarisme, semblaient tenter la jeunesse. Les métiers manuels étaient presque tous abandonnés aux Chinois, au détriment de la population autochtone, qui se privait ainsi d'un revenu appréciable dont elle aurait pu bénéficier.

Étant donné le développement considérable de l'instruction publique, cet état de choses risquait d'amener une rupture d'équilibre dans la société annamite, de provoquer l'encombrement des carrières libérales et de jeter sur le marché du travail une masse de chômeurs qui auraient pu aisément trouver place dans l'artisanat, s'ils avaient appris à apprécier la dignité et les profits qu'il était en mesure de leur procurer.

Émus des dangers d'une pareille situation, les pouvoirs publics se préoccupèrent de combattre ce préjugé et d'inculquer à la masse le goût des métiers manuels, en orientant très tôt, dès l'école, une notable partie des enfants vers l'enseignement professionnel.

Créés en 1928, les premiers ateliers scolaires de préapprentissage ont connu rapidement en Cochinchine un remarquable essor.

Les efforts, jusque-là parallèles, du Service de l'agriculture et du Service de l'enseignement se rencontrèrent et se rejoignirent en 1936, lors de la création de l'atelier de tissage de l'École Marc-Ferrando, à Gia-dinh. Leur collaboration a eu d'excellents résultats.

Les ateliers scolaires d'apprentissage englobent toute la gamme des principales activités artisanales et familiales à la portée de l'enseignement primaire indochinois.

Nous allons parler seulement ici des cours de tissage, que les circonstances ont brusquement portés au premier plan de l'actualité locale.

## — II —

### RÉSULTATS TECHNIQUES DES COURS DE TISSAGE

Le rôle des cours de tissage est de former, d'une part, des ouvriers tisseurs qualifiés, et, d'autre part, des maîtres tisseurs ayant appris à fond la pratique et la technique du tissage ainsi que les possibilités d'utilisation des diverses fibres locales.

Le programme de l'enseignement a été fixé empiriquement en laissant une large part à l'expérience du personnel spécialisé et en tenant compte de la mentalité et, parfois, des traditions des habitants dans la zone d'action de chaque cours, suivant la région ; il est donné à chacune des deux sections « ouvriers » et « contremaîtres » une importance qui répond aux nécessités locales.

Pour les ouvriers tisseurs, les études sont essentiellement pratiques ; elles durent de six mois à un an et permettent de former soit de bons tisseurs soit des ouvriers qualifiés connaissant les métiers perfectionnés et les principales armures de tissus.

En ce qui concerne la section des contremaîtres, la durée de la scolarité est de deux ans, car les apprentis complètent leur instruction générale et reçoivent un enseignement professionnel — théorique et pratique — très étendu, comportant : l'étude des diverses matières textiles, la filature des fibres longues et courtes, le tissage (théorie des liages et armures), l'emploi de métiers et accessoires améliorés, des notions de chimie spéciale (blanchiment, teinture, apprêt), un cours de dessin industriel, etc.

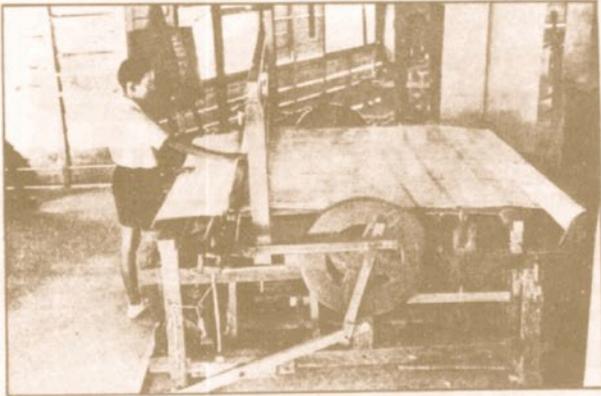
Les cours de tissage ont formé de nombreux élèves. Les anciens élèves s'installent à leur propre compte comme maîtres tisseurs, sont engagés dans l'industrie privée comme ouvriers ou contremaîtres, ou dans les ateliers-écoles officiels comme moniteurs, ou demeurent à l'école qui les a formés et y travaillent à la section artisanale.

Le tissage artisanal a été nettement amélioré depuis la création des cours de tissage. Des métiers à grand rendement (semi-automatique et type semi-automatique amélioré) remplacent peu à peu les métiers traditionnels (lancement de la navette à la main).

Dans certaines provinces, où fonctionnent les cours de tissage, le tissage artisanal a pris un essor remarquable, grandement facilité par l'existence des nombreux ouvriers qualifiés et moniteurs provenant de ces cours et qui, engagés par les propriétaires d'ateliers de tissage, ont formé à leur tour une main-d'œuvre qualifiée.

Beaucoup d'anciens élèves ont pu très souvent grâce au système des prêts-ventes des métiers créer leur propre atelier.

Le service de l'agriculture fournit aux artisans tous plans de métiers et accessoires et fait construire par un personnel spécialisé les matériels qui lui sont commandés tant par les administrations provinciales que par les particuliers.



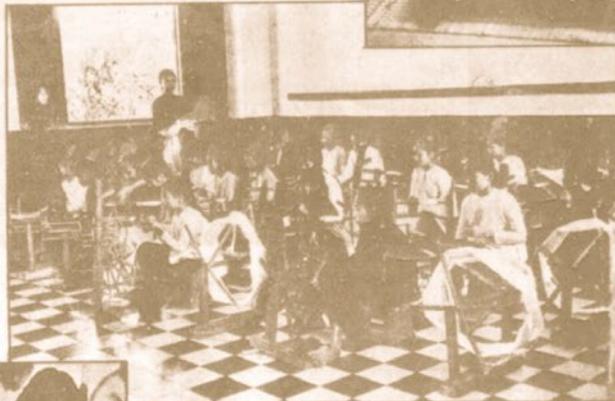
Atelier de Gio-Dinh. — Métier grande largeur pour tulle moustiquaire.



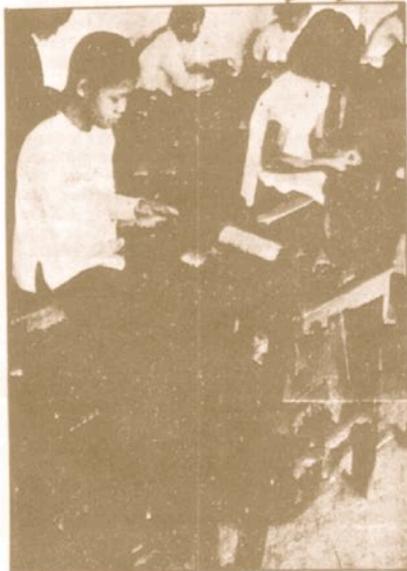
La préparation du coton.

L'INDUSTRIE  
DU TEXTILE  
EN  
COCHINCHINE

Centre artisanal  
de Phúc âm.  
Filage sur métier.



Atelier de Phú-lâm. — Dévidage.



La longue enfilade des métiers.



Photos  
LAGNEAU

## RÉSULTATS FINANCIERS DU FONCTIONNEMENT DES COURS DE TISSAGE

Les formations de Gia-dinh et de Phu-lâm (Cholon) méritent une mention particulière en raison de leur importance.

L'atelier-école de Gia-dinh, créé en 1936, compte huit ans d'âge. En dehors de sa mission d'initiation technique, il produit, dans la mesure de ses moyens. Il s'était acquis, avant la guerre, une réputation méritée par la variété, la solidité et le fini de ses tissus : tussors, cotonnades, tulle, articles divers. Une clientèle avisée se fournissait, à l'école même, en nappes, serviettes de table, serviettes de toilette, tissus d'appartement, tissus pour rideaux, matelas, draps de lit, moustiquaires, etc.

Aujourd'hui, il n'est plus guère question que de tissus d'habillement et de recherches tendant à résoudre, avec l'addition de fibres locales mélangées au coton, le problème ardu de l'indispensable vêture d'usage. Ainsi freinée, la production moyenne de l'atelier est tombée à quelque 3.000 mètres de calicot et de toile par mois.

Créé en 1938, le cours de tissage de Phu-lâm n'a pas tardé à prendre un développement considérable. Devant l'ampleur des résultats obtenus, l'Administration locale décida, en mars 1942, la transformation du cours en une société coopérative artisanale qui réunit plusieurs ateliers.

La pénurie des filés de coton a malheureusement contraint, ces derniers temps, les cours de tissage ruraux et les ateliers familiaux à un arrêt provisoire de leurs métiers, leur activité étant reportée presque tout entière sur le filage des fibres locales.

La coopérative de Phu-lâm a cessé d'être un organisme administratif ; elle est devenue une entreprise à caractère commercial, comparable aux sociétés coopératives artisanales des ébénistes et laqueurs de Thudaumot, des fondeurs et céramistes de Biên-hoa, des « aveugles » de Cholon. Le fait explique le chiffre d'affaires important réalisé d'ores et déjà par l'ancien atelier-école de Phu-lâm.

Quoique ne travaillant pas à sa capacité maximum, laquelle, pour ses 150 métiers, serait de l'ordre de 15 à 18.000 mètres par mois, la coopérative a fabriqué, durant l'année 1943, 87.600 mètres de tissus à divers usages, représentant une valeur de 214.000 piastres. Les bénéfices réalisés ont permis d'amortir entièrement le matériel et de rembourser les avances de l'Office de crédit populaire. En outre, une somme de 23.500 piastres (contre 1.003 \$ 50 en 1942) a pu être ristournée en gratifications aux membres de la coopérative.

## ESSAIS ET RÉALISATIONS

Les cours de tissage ne s'intéressèrent, tout d'abord, qu'à la filature et au tissage de la soie. Ce ne fut qu'en 1940 que l'on se préoccupa, du fait de la diminution des importations de cotonnade, de tisser les filés de coton et autres fibres de provenance étrangère (rayonne, staple-fibre, etc.).

En 1941 et 1942, le Service local de l'agriculture put obtenir pour les anciens élèves des cours de tissage un assez grand nombre de balles de filés de coton et fut ainsi le premier organisme répartiteur de matières premières.

Par la suite, la pénurie de ces matières premières et la nécessité de donner du travail aux artisans suscitèrent, dans toute l'Indochine, de nombreuses recherches sur les fibres de remplacement et leurs possibilités d'utilisation.

Les cours de tissage, orientèrent plus particulièrement leur activité vers les tissus mixtes (coton-jute, coton-ramie, etc.) dont la fabrication pouvait être entreprise sans

modifications notables des métiers et qui, du point de vue de la main-d'œuvre, n'exigeait qu'un court apprentissage pour la filature des fibres longues.

C'est ainsi que l'atelier-école de Gia-dinh produit actuellement des tissus mixtes à chaîne de coton : coton-ramie, coton-agave, coton-ananas. Une innovation très intéressante — qui a dépassé le stade des essais — y est en cours de réalisation ; le tissage des fibres ou plutôt des lanières blanches de feuilles de latanier.

Le tissu obtenu rappelle la rabane de Madagascar. Sa longueur est limitée à celle des fibres, soit 1 m. 80 au maximum. Il aura toutefois de nombreux usages : chapeaux, couverture de casques, housses, petite lingerie de table (napperons), etc.

Le stade des essais peut être considéré comme terminé et des réalisations sont en cours, notamment à Cho-moi pour les tissus mixtes coton-jute.

— V —

## INITIATIVES PRIVÉES

Parmi les créations dues à l'initiative privée, la plus importante est le Centre artisanal de Gia-dinh, patronné par les Établissements Dumarest d'Indochine.

Devant la pénurie des « tissus classiques », cette firme qui, avant la guerre, importait 27 % des tissus de coton consommés en Cochinchine, décida de créer un atelier artisanal pour la filature et le tissage des fibres longues de production locale, telles que la ramie, le jute, la roselle, le « sida bumilis », etc.

Le 16 novembre 1943, le Centre artisanal des Établissements Dumarest d'Indochine, dénommé « Centre artisanal Phuc-am », ouvrait ses portes, avec un personnel de maîtrise amené du Tonkin.

Très rapidement, les jeunes filles, les jeunes gens et les enfants des deux sexes des agglomérations voisines vinrent se faire inscrire au Centre comme apprentis. Car toute l'habileté du fileur réside dans la souplesse des doigts. En peu de temps, et après les défaillances normales des débuts, 247 apprentis viennent très régulièrement.

Sur ce nombre, il y a 11 élèves-monitrices qui sont destinées, lorsqu'elles seront complètement confirmées dans le métier, à éduquer, à leur tour, des apprentis en dehors du Centre. Elles reçoivent une solde mensuelle.

Les apprentis sont rémunérés dès la première semaine et perçoivent une augmentation hebdomadaire. Lorsqu'ils commencent à connaître un peu leur métier, ils passent au travail à la tâche et sont payés au kilo de fil réalisé.

Le travail des apprentis est coupé de pauses et de lectures récréatives. Le soir, un cours pratique de quôc-ngu est donné aux illettrés.

Pour le moment, et afin de parer au plus pressé, c'est-à-dire d'obtenir des filés susceptibles d'être utilisés pour le tissage des articles « classiques », le Centre porte tous ses efforts sur le traitement des matières premières et sur l'éducation des apprentis, à qui on enseigne les trois modes de filature à la main :

- 1° Sur l'avant-bras ;
- 2° Au tourniquet ;
- 3° Avec la broche actionnée par une pédale.

Le Centre exécute des tissus mixtes sur chaîne coton tramée ramie, ou jute, ou sida. Il procède à des essais de tissus de chaîne et de trame de fibres longues locales. Mais la grosse difficulté réside dans l'obtention d'un filé de chaîne suffisamment régulier, pour passer facilement dans les mailles des lisses et les dents du peigne. Cette difficulté provient de ce que la filature à la main des fibres longues et dures ne peut pas être aussi régulière que la filature mécanique des fibres courtes et souples comme celles du coton.

Le programme du Centre artisanal des Établissements Dumarest — qui ne manque pas de désintéressement, notons-le à leur honneur — poursuit le triple but suivant :

1° Arriver à une production intéressante de filés pouvant être employés en trame pour l'obtention de tissus mixtes en partant de chaînes filées mécaniquement (coton, rayonne, staple-fibre) ;

2° Mettre au point un filé de fibres locales pouvant être employé facilement en chaîne ;

3° Former le plus possible de bons moniteurs et de bons ouvriers fileurs et tisseurs qui pourront, par la suite, fonder dans l'intérieur de petits ateliers familiaux.

## — VI —

### POSSIBILITÉS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

On a exagéré les ressources en textiles du Sud de l'Indochine, ressources multiples et inexploitées, disait-on. On a fait grand fond sur le kapok, à cause de sa similitude avec le coton et parce que, seul, il rentre, avec celui-ci, dans la catégorie des fibres courtes. Il s'est avéré d'un emploi difficile, si ce n'est dans la confection de couvertures et de tissus d'ameublement ; mais il n'est pas assez résistant pour l'habillement courant.

L'Inspection générale des mines et de l'industrie a procédé à des essais sur des plantes sauvages ou de culture signalées comme susceptibles de fournir des fils textiles. Ces essais ont porté notamment sur la roselle, sur certains ficus de la forêt cambodgienne, sur le sida ou herbe à balais, sur les écorces de cotonnier. À côté de ces fibres d'écorces, des fibres très différentes ont donné des résultats particulièrement intéressants : l'ananas, dont l'artisanat, tué par le coton, avait existé autrefois ; le bananier, voisin du chanvre de Manille ; la sansevière (aloès tigré), plus souple que le classique sisal.

Il convient, avant de clore ce chapitre consacré à l'expérimentation, de mentionner la « cotonisation », opération qui consiste à transformer la fibre longue en fibre courte, pour la filer comme le coton. Industriellement, la Société cotonnière du Tonkin applique cette technique à la ramie. L'Institut des recherches agronomiques a mis au point une technique artisanale parallèle. Par rapport au travail « en fibres longues », cela présente des avantages et des inconvénients et, jusqu'ici, seuls, la ramie et le chanvre ont donné des résultats intéressants.

Les fibres du Sud — passablement différentes de celles du Nord — n'ont pas été étudiées sous cet aspect. C'est là l'objet que le Service des mines et de l'industrie assigne à ses prochaines recherches.

Quelques indications permettent de ne pas exclure la possibilité d'obtenir un succédané acceptable du coton, par mélange de fibres cotonisées et de kapok.

En attendant, le coton demeure la matière de base indispensable. Il ne peut être entièrement supplanté dans la fabrication des tissus servant à l'habillement de la masse et qui doivent répondre à cette double condition : le bon marché et la solidité.

Aussi l'Administration a-t-elle entrepris une action immédiate et énergique en vue d'une grande extension de la culture du cotonnier et d'un accroissement des rendements unitaires. Malheureusement, en dépit d'une augmentation constante des emblavures, la production, après avoir accusé une progression de 1941 à 1942, a été compromise, en 1943, par la sécheresse au Cambodge et dans le Nord-Annam et par des pluies trop abondantes en Cochinchine, si bien qu'elle a été à peine supérieure à celle de 1942, malgré un accroissement considérable des surfaces cultivées.

Il semble bien, après expérience faite, que, sauf en certaines zones, l'Indochine n'est pas un pays à coton. La culture du cotonnier, plante délicate, exigeante, craignant l'excès d'humidité, la sécheresse, les sols acides, en proie à une quantité d'insectes, sujette à de nombreuses maladies d'ordre mycologique ou parasitaire, est exposée à

trop d'aléas pour être d'un rendement stable et régulier, et indéfiniment extensible. En Indochine, le mode de culture qui convient le mieux à cette plante est la culture familiale, qui seule, peut réussir, car elle s'accommode d'un rendement peu élevé parce que, pratiquée individuellement sur une modeste échelle, elle n'entraîne pour ainsi dire pas de frais.

C'est pourquoi l'Administration a engagé vivement la population rurale à planter du cotonnier dans ses jardins, autour de ses cases, afin de procurer à chaque famille les fibres nécessaires à la confection de ses vêtements. Les habitants, à qui on dit : « Donnez-moi du coton, je vous le rendrai en tissu », se rendent vite compte qu'il ne tient qu'à eux d'avoir de quoi se vêtir.

La formule est heureuse ; elle est susceptible de provoquer une importante extension de cultures et de parer, dans une certaine mesure, à la pénurie du coton.

À cet égard, il y a lieu de signaler une excellente pratique adoptée par la Coopérative de Phu-lâm et qui semble susceptible de seconder les efforts du gouvernement. La Coopérative a commencé, depuis plusieurs mois, avec le concours des autorités provinciales, dans les écoles et parmi la population de la province de Cholon, une intense propagande en vue de développer le filage familial. Par ses soins, de petites machines à filer, d'un modèle très simple, faciles à construire avec quelques tiges de bambou, ont été distribuées aux mutuelles scolaires et dans les délégations, avec une courte notice d'instructions pratiques sur le défibrage et le filage des fibres les plus répandues dans la région. Chaque famille peut ainsi filer à domicile les produits textiles locaux, auxquels s'ajoutera bientôt, souhaitons-le, le coton de « tour de case ». Centralisés par village, les filés seront ensuite expédiés à Phu-lâm pour y être tissés.

L'initiative de la Coopérative de Phu-lâm devrait être imitée par les ateliers-écoles de tissage, qui sont tout désignés pour ce travail de diffusion, de propagande et d'adaptation. Leur action pourrait encore s'exercer utilement en collaborant à la réalisation d'un vaste programme d'équipement en matériel artisanal commun aux habitants de chaque village.

Ce programme, financé par l'Office de crédit populaire, aiderait grandement au développement de l'artisanat en Cochinchine.

L'extension des cultures cotonnières et l'utilisation du coton de production familiale ne dispenseront pas cependant de ménager une matière première aussi précieuse. De l'avis compétent du Service des mines et de l'industrie, le tissage 100 % coton devrait être formellement prohibé, et tout le coton disponible consacré à la fabrication de tissus mixtes, ce qui permettrait de doubler le métrage. Le Tonkin a déjà mis en pratique cette recommandation technique, car il produit couramment, depuis un an, des tissus coton-ramie.

Les réalisations déjà obtenues et les résultats virtuellement acquis permettent d'augurer favorablement de l'avenir. On peut invoquer à cet égard un témoignage de qualité : au cours d'une récente tournée, le gouverneur général insista fortement sur l'agréable surprise et la bonne impression que lui avait laissées la visite qu'il fit aux ateliers-écoles et aux centres de tissage de la région de Saïgon-Cholon.

---